

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT**



**APPEL À CANDIDATURE**



**DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE TERRITOIRE,  
REJOIGNEZ-NOUS !**

# NOS COMPÉTENCES



## AMÉNAGER LE TERRITOIRE

- PLUI-H
- Instruit les demandes de travaux et permis
- Gère l'aire d'accueil des gens du voyage
- Pôle gare, aires de covoiturage



## DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

- Favorise l'implantation de nouvelles entreprises
- Les accompagne dans leur développement
- Offre des opportunités avec ses zones d'activités

## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



## COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES



### LOGEMENT

- Politique du logement et du cadre de vie



### PETITE ENFANCE

- Gestion des relais petites enfance



### ACTION SOCIALE

- Piscine intercommunale
- Restauration à domicile



### ENVIRONNEMENT

- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Mise en valeur et protection de l'environnement



### VOIRIE

- Création, aménagement et entretien de la voirie



### ACTIONS CULTURELLES

- CLEA, réseaux de bibliothèques, développement culturel en milieu rural



### TOURISME

- Tourisme et office de tourisme

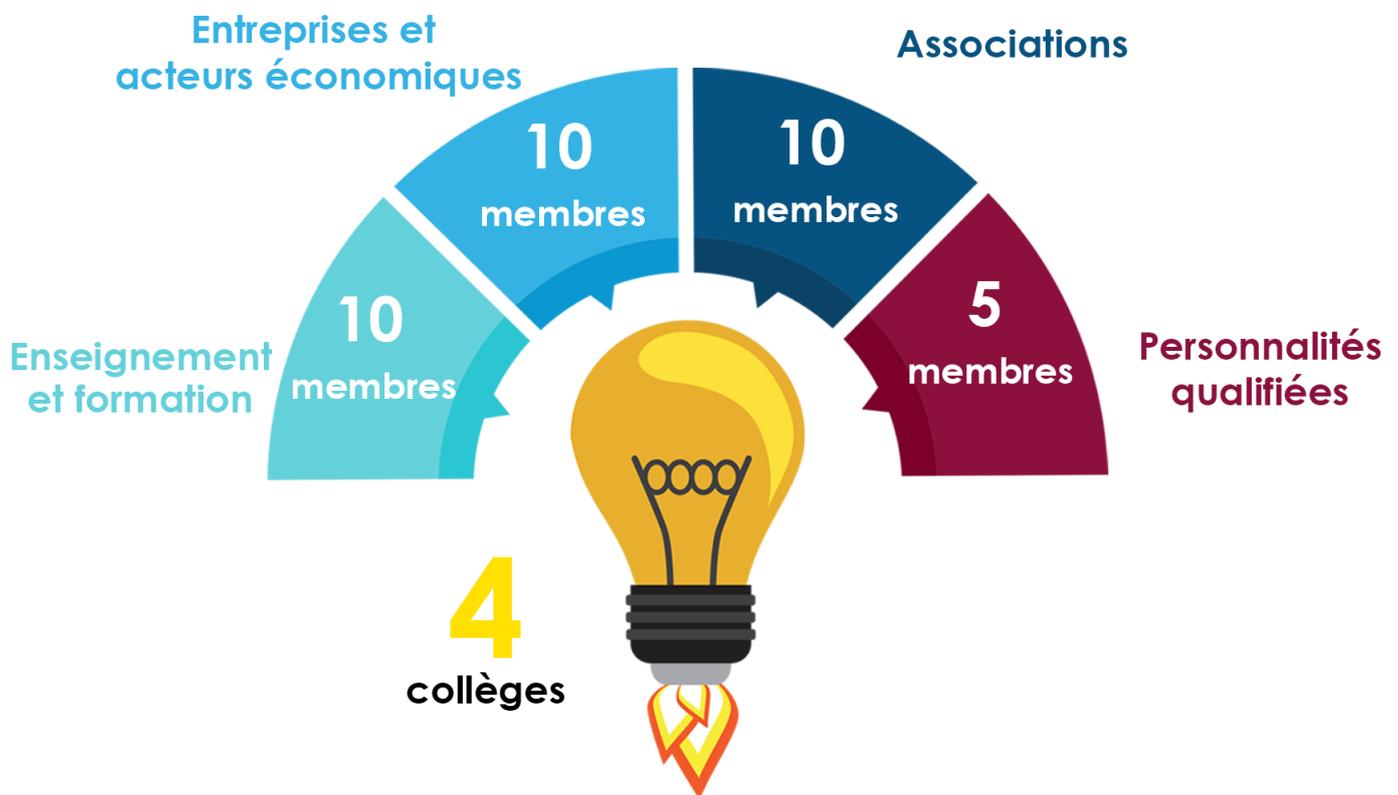
## C'EST QUOI ?

**Le conseil de développement Coeur de Flandre est une instance de participation, un outil de dialogue et de concertation qui sera notamment en charge du suivi et de l'accompagnement du projet de territoire de la communauté de communes de Flandre intérieure adopté au printemps dernier.**

Conseils de développement : des espaces de réflexion, de dialogue et d'échanges de **proximité** ouverts



Constitué de 35 membres représentatifs de la diversité des activités économiques, sociales, culturelles ou associatives présentes sur le territoire, il sera un véritable lieu d'échanges et de débats pour imaginer les projets de développement d'avenir.



## COMMENT ?

**Vous habitez, vous travaillez ou vous agissez sur le territoire de la CCFI et vous souhaitez devenir acteur de l'avenir de votre territoire, alors rejoignez le conseil de développement Cœur de Flandre !**

Pour postuler, c'est très simple, il vous suffit de remplir le dossier de candidature et de nous le renvoyer avant le 30 décembre 2020 :

soit par mail à : [conseildeveloppement@cc-flandreinterieure.fr](mailto:conseildeveloppement@cc-flandreinterieure.fr)

soit par courrier à :

**Conseil de développement Cœur de Flandre  
Communauté de communes de Flandre intérieure  
222 bis rue de Vieux-Berquin  
59190 HAZEBROUCK**

Vous pouvez également remplir votre formulaire directement en ligne sur :

[www.cc-flandreinterieure.fr](http://www.cc-flandreinterieure.fr)

### - A NOTER -

La date d'installation du conseil de développement Cœur de Flandre sera fixée au premier trimestre 2021 en fonction du contexte sanitaire à l'hôtel communautaire d'Hazebrouck.



**DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE TERRITOIRE,  
REJOIGNEZ-NOUS !**

